

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LES JEUNES METTENT EN ŒUVRE LEURS PROJETS

La fin de la mandature approchant, la 3^e promotion du conseil départemental des jeunes, nommée « Thomas Pesquet » et installée en janvier 2023, entame la mise en œuvre de ses projets, une étape importante pour ces jeunes engagés.

Mercredi 17 avril, les jeunes des commissions « sport et avenir » et « bien vivre ensemble » se sont rendus respectivement au collège Anne Heurgon-Desjardins de Cerisy-La-Salle et dans les locaux de l'atelier Canopé à Saint-Lô. Revue de projets.



COMMISSION « SPORT ET Avenir » : SENSIBILISATION AUX TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

La commission « sport et avenir » a travaillé à l'animation d'ateliers en établissements scolaires afin de sensibiliser les élèves aux troubles du comportement alimentaire.

Ce mercredi 17 avril, quatre ateliers ont été animés par les jeunes et les partenaires, à destination des 96 élèves des classes de 4^e du collège Anne Heurgon-Desjardins de Cerisy-La-Salle et Roland Vaudatin de Gavray-Sur-Sienne. Cette organisation permet ainsi de travailler la cohésion de groupe, les rencontres interpersonnelles, le bien vivre ensemble...

Chaque atelier a duré 35 minutes selon ce déroulé :

- témoignage de Mr Yvan Raça, athlète, et échanges avec les élèves ;

- pratique sportive sous forme de biathlon par Maxime Gohier, coordinateur JOP au Département ;
- atelier nouvelles pratiques sportives ;
- présentation et information sur les troubles des comportements alimentaires par un nutritionniste.

COMMISSION « BIEN VIVRE ENSEMBLE » : SENSIBILISATION À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES MÉGOTS DANS LES ESPACES PUBLICS

Le projet « CIV'GARETTES », contraction de « civisme » et « cigarettes », de la commission « bien vivre ensemble », a pour objectif de sensibiliser les personnes à davantage de civisme notamment sur la gestion des mégots de cigarettes en luttant contre leur propagation dans les lieux publics.

Plus précisément, le projet vise à sensibiliser les lycéens et plus largement les jeunes fumeurs à ne pas jeter leurs mégots dans la nature : en distribuant des cendriers de poche, en installant des cendriers à sondage et en les informant sur le recyclage des mégots et sur l'impact pour la santé.

Dans sa phase concrète, le projet a vu une 1^{ère} étape, le 7 février dernier, avec une intervention organisée auprès des élèves du lycée Curie-Corot de Saint-Lô autour de 4 ateliers :

- installation de cendriers à sondage et distribution de cendriers de poche,
- animation d'un stand santé avec l'infirmier scolaire,
- stand d'information sur le recyclage des mégots (animation CDJ + association « zéro mégot »)
- brigade volante animée par les CDJistes pour communiquer sur l'animation du jour, aller à la rencontre des jeunes pour échanger sur l'objectif de la démarche, ...

Bilan positif pour cette animation par les CDJistes vers des lycéens intéressés par la démarche. Au moins un autre établissement bénéficiera de ce projet d'ici le 12 juin 2024.

→ Ce mercredi 17 avril, une émission de web radio sera réalisée dans les locaux de Canopé animée par les CDJistes pour inaugurer et présenter le projet. Des élus départementaux et régionaux présents seront interviewés sur ce projet.

Par la suite, vendredi 17 mai, une animation lors du festival « Papillons de nuit » sera mise en place avec la distribution sur la zone de

camping, de 1 000 cendriers de poche et l'installation temporaire de cendriers à sondage prêtés à l'organisateur du festival par le Département et la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie. Les CDJistes accompagneront les bénévoles qui sensibiliseront les festivaliers au tri des déchets et notamment des mégots.

Le CDJ de la Manche est constitué de 54 jeunes Manchois :

- 46 jeunes scolarisés en classe de 4^e et 3^e, sur cette année scolaire, de collèges publics et privés du département ;
- une jeune inscrite en classes de 3^e des Maisons familiales rurales ;
- sept jeunes accueillis en IME (instituts médico-éducatifs), ACAIS (association en Cotentin d'accompagnement inclusif et solidaire) et ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique).

Fonctionnement :

Le CDJ fonctionne sur la base de :

- sessions plénières (quatre sessions plénières sont organisées durant la mandature) ;
- commissions, à savoir :
 - o « sport et avenir » : 14 jeunes ;
 - o « bien vivre ensemble » : 13 jeunes ;
 - o « culture et patrimoine » : 13 jeunes ;
 - o « environnement et développement durable » : 14 jeunes.